



Paroisse Notre-Dame d'Auteuil

4, Rue Corot – 75016 PARIS

Le Curé de la Paroisse

Autorisation de mariage en dehors de la paroisse (can.1115)

Je soussigné, Antoine DEVIENNE, curé de la paroisse Notre-Dame d'Auteuil, diocèse de Paris, autorise :

Monsieur Pierre d'HÉBRAIL

demeurant sur le territoire paroissial 59, rue Boileau à Paris 16ème

Et

Mademoiselle Constance MASSON

à se marier en dehors de notre paroisse au sens du canon 1115.

Fait à Paris, le 12 décembre 2024



Téléphone : 01.53.92.26.26 – Fax 01.42.30.50.01 – email : paroisse@notredamedauteuil.fr